

## Filière Droit/Calculs?

Par **gildas**, le 12/10/2011 à 20:49

y a t il en droit des affaires un filière qui puisse être compatible avec les calculs et le droit, car certains etudiants tel que moi aiment encore les calculs ?

Par **Camille**, le 12/10/2011 à 22:13

Bonsoir,

Aimant les calculs, mais un peu fâché avec le français, non ? [smile17]

A priori, le droit fiscal est un bon candidat. Tout ce qui touche au(x) domaine(s) de la comptabilité aussi.

Bon, on y utilise rarement les intégrales triples, les fonctions holomorphes ou méromorphes et le théorème des résidus dans un espace affine de  $\mathbb{R}^n$ , mais pourquoi pas ? Il n'est pas interdit d'innover...

Par **alex83**, le 12/10/2011 à 23:15

Bonsoir,

Le lien dans ma signature peut peut-être vous tenter : fisca, compta ?

Sinon vous avez la finance mais on sort du droit pur...

Par **Yn**, le 13/10/2011 à 12:56

Le droit fiscal des affaires te tend les bras, mais il faut vraiment avoir une révélation.

Par **Camille**, le 13/10/2011 à 17:52

Bonjour,

Absolument.

Un bon moyen de le savoir, c'est de lire intégralement...

(même seulement dans les "versions de base", façon Légifrance)

<http://www.legifrance.gouv.fr/initRechCodeArticle.do>

- Le code général des impôts ;
- Le code général des impôts, Annexe 1 ;
- Le code général des impôts, Annexe 2 ;
- Le code général des impôts, Annexe 3 ;
- Le code général des impôts, Annexe 4 ;
- Le Livre des procédures fiscales.

Ouvrages passionnants qui se lisent presque comme des romans...

Si on a encore une petite faim, lire goulûment...

- le code des douanes ;
- le code monétaire et financier ;
- le code des juridictions financières ;
- le code des instruments monétaires et des médailles.

J'en oublie certainement (sans parler des codes "basiques", tels code civil, code pénal, codes de procédures civile et pénal, mais ce serait un plus).

Si on résiste à tout ça, c'est tout bon...

[smile16]